



# Convention d'utilisation des déchèteries

# de Plounévez-Moëdec et de Bégard – Année fonctionnement 2024

Entre
Lannion Trégor Communauté
Et
Guingamp-Paimpol Agglomération

## **Entre**

Guingamp-Paimpol Agglomération, dont le siège est établi 11 rue de la Trinité, 22200 Guingamp, représentée par Monsieur Vincent LE MEAUX, son Président, dûment habilité à cet effet par délibération du Conseil Communautaire du 21 octobre 2025,

D'une part,

## Et

Lannion-Trégor Communauté (LTC), dont le siège est établi 1, rue Monge – CS 10761 – 22307 LANNION CEDEX, représentée par Gervais EGAULT, son Président, dûment habilité à cet effet par délibération du bureau exécutif en date du ......

D'autre part,

IL A ETE CONVENU CE QUI SUIT:

**ARTICLE 1: Objet** 

Lannion-Trégor Communauté met à disposition des habitants de Guingamp-Paimpol Agglomération la déchèterie du Cosquer à Plounévez-Moëdec.

Guingamp-Paimpol Agglomération met à disposition des habitants de Lannion-Trégor Communauté la déchèterie de Bégard.





#### **ARTICLE 2 : Horaires d'ouverture**

Les jours et horaires d'ouverture de la déchèterie de **Plounévez-Moëdec** sont les suivants : **Lundi, mercredi, vendredi et samedi de 9h à 12h** 

Ces horaires sont évolutifs et consultables sur le site de LANNION-TREGOR Communauté.

Les jours et horaires d'ouverture de la déchèterie de **Bégard** sont les suivants : **Lundi, mardi, mercredi, vendredi et samedi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h.** 

Ces horaires sont évolutifs et consultables sur le site de GUINGAMP-PAIMPOL Agglomération.

# **ARTICLE 3: Règlement intérieur**

Dans les déchèteries Plounévez-Moëdec et de Bégard, les responsables respectifs de ces équipements veillent au rappel des Règlements Intérieurs affichés en déchèteries et donnent les consignes nécessaires aux usagers. Ces derniers doivent s'y conformer.

#### **ARTICLE 4 : Modalités financières**

## **✗** Déchèterie de Plounévez-Moëdec

Guingamp Paimpol Agglomération participe aux dépenses de fonctionnement liées à la déchèterie du Cosquer, pour l'accès des usagers de son territoire.

Il est proposé de recourir à la clef de répartition ci-contre, à savoir 28 % des frais de fonctionnement pris en charge par Guingamp Paimpol Agglomération.

Les coûts de fonctionnement de la déchèterie du Cosquer sont estimés, sur la base des coûts et tonnages 2024 à 140 622€ TTC. Soit sur la base du pourcentage indiqué ci-contre, le montant à la charge de GPA à percevoir par LTC, <u>au titre de l'année 2024 sera de 39 374.16 euros.</u>





Le détail de ces coûts de fonctionnement est détaillé dans le tableau ci-dessous :

Flux	Tonnages 2024 (t)	Coûts de traitement unitaires €HT/T (part fixe inclus) et recettes	- Totaux HT	Totaux TTC
Déchets verts	698	11	7 678,00 €	8 100,29 €
Bois	173	36	6 228,00 €	6 570,54 €
Encombrants	294	50,5	14 847,00 €	20 379,05 €
Carton cout (1,97%)	19	37,2	706,80 €	745,67€
Gravats	655	34	22 270,00 €	23 383,50 €
Carton recette	19		- 3 037,90 €	- 3 037,90 €
Plâtre valorisable	7	77,5	542,50€	542,50€
Plastique durs	0	53	-	- €
DMS	3,63	2 772 €	10 062,36 €	11 046,41 €
Huile				
Ferraille (3,9%) Coût	72			
Mobilier	98		- 2 709,70 €	- 2 709,70 €
Batterie Cout				- €
Ferraille Recette	72		- 2 617,99 €	- 2 617,99 €
DDS Recette	0		- 260,76€	- 260,76€
D3E Recette	Soutien OCAD3E :		- 4 147,39 €	- 4 147,39 €
Facturation des pros			- 934,00€	- 934,00€
Nombre de passages	16 554			
Part fixe (DV, TV, bois, plâtre, plastique)	pour 1172t		58 031,07 €	62 729,77 €
Nombre d'heures de gardiennage	672	31 €	20 832,00 €	20 832,00 €
total			127 490,00 €	140 622,00 €





# **✗** Déchèterie de Bégard

LTC participe aux dépenses de fonctionnement liées à la déchèterie de Bégard, pour l'accès des usagers de son territoire. Il est proposé de recourir à la clef de répartition suivante :

LTC prend en charge à hauteur de 30,4% (% fréquentation LTC sur la déchèterie) les coûts de fonctionnement de la déchèterie de Bégard. Coût: 462 339.26 €

Le montant à la charge de LTC à percevoir par Guingamp Paimpol Agglomération, au titre de <u>l'année</u> <u>2024 sera de 140 551.14 €.</u>

Le détail de ces coûts de fonctionnement est détaillé dans le tableau ci-dessous :

CALCUL PART VARIABLE							
Flux	Tonnages 2024 (t)	Coûts €HT/T et recettes	Totaux HT	Totaux TTC			
Déchets verts	3788,04	11,00€	41 668,44 €	43 960,20 €			
Bois	756,32	36,00€	27 227,52 €	28 725,03 €			
Encombrants	781,58	50,50 €	39 469,79 €	49 976,57 €			
Carton <b>coûts</b>	156,36	37,20 €	5 816,59 €	6 136,50 €			
Carton recettes	156,36	99,40 €	- 15 542,18 €	- 15 542,18 €			
Plâtre valorisable	42,94	77,50 €	3 327,85 €	3 510,88 €			
Gravats	76,76	19,20 €	1 473,79 €	1 621,17 €			
DMS (hors ecoDDS)	14,12	1 404,32 €	18 036 €	19 829,00 €			
Ferraille <b>coûts</b>	236,76	110,00 €	9 790,00 €	10 328,45 €			
Batterie <b>coûts</b>	1,52	80,00€	240,00€	253,20 €			
Ferraille <b>recettes</b>	236,76	120,00€	- 29 095,20 €	- 29 095,20 €			
Batterie <b>recettes</b>	1,52	450,00€					
D3E soutiens	Soutiens Ecosystem 2024		- 14 492,00 €	- 14 492,00 €			
Fréquentation	84 465						
Part fixe T (DV, TV, bois, plâtre, plastique)	5368,88		157 240,48 €	168 151,63 €			
Nombre d'heures de gardiennage	6 096	31€	188 976,00 €	188 976,00 €			
total			434 137,38 €	462 339,26 €			



Envoyé en préfecture le 28/10/2025
Reçu en préfecture le 28/10/2025
Publié le
ID: 022-200067981-20251021-DEL2025\_10\_221-DE
Lannuon-Treger Kumuniezh

Fait, le

En quatre exemplaires originaux.

Pour Lannion-Trégor Agglomération Le Président,

**Gervais EGAULT** 

Pour Guingamp-Paimpol Agglomération Le Président

Vincent LE MEAUX